RESTAURATION

TOUT ELEVE DOIT ETRE EN POSSESSION D'UNE CARTE DE LYCEEN avec sa photo (récente).
Cette carte sert de carte d'accès au restaurant scolaire (et au service restauration du lycée Bérard pour les internes).

APPROVISIONNEMENT DU COMPTE

Une carte non approvisionnée n'autorise pas l'accès

L'approvisionnement initial se fait au moment de l'inscription (40€), le réapprovisionnement se fait auprès du service Intendance, **48 heures à l'avance.**

Pour les réapprovisionnements, le paiement se fait :

- soit en espèces, auprès du service intendance avec émission d'un reçu de l'agent comptable,
- soit en chèque, à déposer dans la boite aux lettres du service intendance (à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE DU LYCEE DE LA PLAINE DE L'AIN),

  Au dos des chèques, mentionnez votre nom, prénom et votre numéro de carte
- soit par virement à distance sécurisé par Internet, à partir du site du lycée – 40€ minimum (ce moyen est à privilégier mais n'est pas possible pour le premier paiement à l'inscription car le compte n'est pas activé),

PASSAGE AU SELF

Le convive possédant une carte **dont le compte est suffisamment approvisionné** se voit délivrer un plateau qui lui permet de prendre son repas en passant sa carte dans le lecteur. Un double passage de la carte est possible (sauf internes) ce qui permet de dépanner un camarade déjà inscrit comme demi-pensionnaire en cas d'oubli de carte.

Le solde du compte apparait sur l'écran du distributeur de plateaux lors du passage au self. Vous pouvez également vérifier le solde et les consommations sur le site du lycée (« E-services »).

VOL OU PERTE

A signaler immédiatement à l'Intendance qui bloquera la carte.

En cas de vol, perte ou détérioration, une autre carte devra être rachetée (**coût 4,50 €**). La précédente carte sera automatiquement désactivée.

DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE

La carte est valable pour toute la scolarité avec report du solde d'une année sur l'autre. Le solde est reversé au départ de l'élève par virement (**fournir un RIB chaque année,** également nécessaire pour les bourses et les remboursements liés aux voyages).

Fournir au service intendance, au moment de l'inscription :

- **Une photo récente,**
- **Un chèque de 40€,**
- **Un RIB**